

indivision sur appartement occupé

Par **hikeenette**, le 19/03/2019 à 17:11

bonjour, je suis en indivision sur l'appartement de ma grand mère avec l'un de mes oncles qui squatte cet appartement depuis son décès . Les partages ont été fait en novembre 2018 et depuis nous sommes en indivision. il ne veut pas quitter l'appartement ni me racheter ma part. Que dois je faire, doit il me verser des indemnités d'occupation et si oui par quel biais. Ai je un moyen de pression ?

merci de votre réponse

Hikeenette

Par **youris**, le 19/03/2019 à 17:28

bonjour,

vous lui envoyez une mise en demeure de payer à l'indivision une indemnité d'occupation.

il ne squatte pas cet appartement puisqu'il appartient à l'indivision dont il est membre.

je vous conseille de consulter un avocat qui saura sans doute nécessaire pour régler ce litige devant le tribunal.

salutations